

CHAPITRE 10

Rôles et responsabilités pour un engagement post-FDAL : bâtir un cadre institutionnel propice à la durabilité de l'ATPC

Samuel Musembi Musyoki

Résumé

L'Objectif de développement durable (ODD) 6 vise des travaux et programmes d'assainissement qui parviennent à créer des installations sanitaires durables, que toute la communauté s'approprie et bien gérées pour tous. Il devient de plus en plus évident qu'un appui après la fin de la défécation à l'air libre (FDAL) est souvent nécessaire pour garantir des résultats durables pour l'Assainissement total piloté par la communauté (ATPC). Ce chapitre soutient qu'il est nécessaire que les pouvoirs publics prennent la tête de ces activités. S'appuyant sur des expériences recueillies au Kenya et en Zambie, ce chapitre souligne les rôles et responsabilités à différents échelons des pouvoirs publics (institutions nationales, locales et communautaires) et les actions qu'ils devront prendre. À chacun des trois niveaux, le rôle de la communauté du développement est également considéré et des suggestions sont formulées concernant la manière dont elles peuvent aider les pouvoirs publics à prendre les commandes des programmes ATPC et des activités post-FDAL. Ce point sera essentiel si nous voulons respecter la philosophie des ODD et atteindre l'objectif 6.

Mots clés : Objectifs de développement durable (ODD), Kenya, Zambie, gouvernement, communauté du développement, organisations communautaires, défécation à l'air libre

Introduction

L'Assainissement total piloté par la communauté (ATPC) est pratiqué dans plus de 30 pays sur le continent africain et il a été adopté dans beaucoup de politiques et stratégies publiques en matière d'assainissement¹. Dans la plupart de ces pays, nous entrons à présent dans une phase différente avec des problèmes de la deuxième et troisième génération qui font leur apparition et beaucoup de gouvernements qui prennent la tête du processus ATPC. L'objectif n'est plus d'obtenir des communautés ayant mis fin à la défécation à l'air libre (FDAL) mais il s'agit de travailler à la durabilité du statut FDAL. En parallèle, il est devenu indispensable de « réfléchir de manière plus ambitieuse à la façon de replacer le statut FDAL dans le contexte plus large de la santé publique et des initiatives de développement national » (Wijesekera and Thomas, 2015: 208).

<http://dx.doi.org/10.3362/9781780449272.010>

Garantir le leadership des pouvoirs publics, renforcer les capacités des institutions et autres parties prenantes et œuvrer à l'harmonisation du secteur ont été identifiés comme des goulots d'étranglement majeurs dans l'atteinte de la cible d'accès universel à l'assainissement d'ici à 2030 prônée par les Objectifs de développement durable (ODD) (Hueso, 2015). Les rôles et responsabilités des autorités centrales et locales, ainsi que des institutions communautaires, varient (Mukherjee, 2016, cet ouvrage). Ils peuvent changer en fonction du pays ou des structures gouvernementales, des politiques et des relations institutionnelles en présence. Il n'en reste pas moins que tous les échelons doivent s'approprier le processus. Ce chapitre se penche sur les différentes mesures que les autorités nationales et locales, les groupes communautaires et les institutions locales peuvent prendre pour préserver les résultats de l'ATPC. Ce chapitre, qui s'appuie sur les expériences recueillies au Kenya et en Zambie, propose aussi des mesures que la communauté du développement – bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, agences de l'ONU, et ONG nationales et internationales telles que Plan International – peut prendre pour appuyer ces différents niveaux de gouvernance.

Les gouvernements nationaux et l'ATPC

Le leadership du gouvernement est désormais considéré comme indispensable à la mise à l'échelle et la durabilité de l'ATPC (Bongartz, 2014). Il existe une volonté politique et un appui en faveur de l'ATPC de la part de nombreux gouvernements africains. C'est en partie dû à l'influence d'ONG internationales comme Plan International, WaterAid, le Programme Eau et Assainissement (WSP) et le Fonds international de secours à l'enfance des Nations Unies (UNICEF). La Zambie, le Malawi, le Kenya et l'Éthiopie, pour ne citer que quelques-uns, ont intégré l'ATPC comme un domaine phare au sein de leurs mécanismes de coordination interagences² pour guider les différentes parties prenantes dans la mise en œuvre. Ils se sont embarqués dans des programmes pour mettre l'ATPC à l'échelle et ont élaboré des feuilles de routes nationales pour l'obtention du statut FDAL afin d'accélérer la couverture et l'utilisation d'installations sanitaires améliorées.

Feuilles de route pour l'obtention du statut FDAL

Les pouvoirs publics qui ont élaboré des feuilles de route FDAL semblent tous être sur la même longueur d'ondes, inspirés par l'urgence qu'il y a à accélérer la réalisation de la cible 7c des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui prévoit de réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes n'ayant pas accès à un assainissement de base. Toutefois, les calendriers des feuilles de route étaient peu réalistes et défiaient toute logique de planification du développement. Ainsi par exemple, si la campagne pour un Kenya rural FDAL d'ici à 2013 a été lancée en mai 2011, la feuille de route elle-même n'a été lancée qu'en mai 2012 mais elle maintenait la date d'achèvement de décembre 2013 (Ministry of Health, 2012). Sur 269 districts ciblés, seul un avait été déclaré FDAL à la fin de 2013. Le Kenya n'est pas le seul dans ce cas. La seule différence, c'est que les autres pays ont été généralement moins ambitieux dans le calendrier de leur feuille de route FDAL.

Beaucoup de pays ont privilégié une mise à l'échelle rapide et la couverture du plus grand nombre de personnes possible, en comptant le nombre de villages, de communautés, de chefferies, de districts et de comtés à déclarer FDAL. Par exemple, en Zambie, la cible était d'atteindre 3 millions de personnes, alors que pour le Kenya, il s'agissait de prononcer

30 000 villages comme étant FDAL (Government of Zambia, 2012). Le Malawi avait pour cible l'élimination totale de la défécation à l'air libre (DAL) en milieu rural d'ici à 2015

(Ministry of Health, 2011). On peut se demander si les feuilles de route nationales FDAL étaient exagérément motivées par la course aux OMD et les opportunités de financement qui l'accompagnaient. De fait, devant une telle pression auto-imposée, l'ATPC était perçue comme une solution miracle. Toutes les feuilles de route sont donc devenues des projets de mise à l'échelle de l'ATPC à court terme. Elles s'arrêtaient toutes à l'obtention du statut FDAL et ne s'attardaient guère sur la durabilité post-FDAL. À présent, les pays sont confrontés à leurs échecs et doivent réviser leur feuille de route.

L'Objectif 6.2 de développement durable qui entend « assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable » offre une nouvelle occasion d'aller au-delà des cibles FDAL à court terme. Il est vital de prolonger les stratégies pour inclure la durabilité et de formuler des plans post-FDAL. Il est aussi crucial que personne ne soit laissé de côté ; les besoins des plus pauvres et des moins capables doivent être intégrés dans les stratégies nationales (Chambers, 2012 ; Patkar, 2014 ; Patkar and Gosling, 2014 ; Wilbur and Jones, 2014 ; Cavill *et al.*, 2016, cet ouvrage). L'enthousiasme et le soutien qui peuvent être générés en fixant des objectifs à court terme pour atteindre le statut FDAL ont besoin d'être contrebalancés par l'établissement et la définition de cadres institutionnels robustes, le renforcement des capacités adéquates et l'obtention des fonds nécessaires pour garantir la durabilité à long terme (Wijesekera and Thomas, 2015).

Les stratégies au niveau national en matière d'assainissement pourraient englober :

- L'aspiration du pays ou sa vision du changement ;
- Une orientation politique et un cadre institutionnel qui crée un environnement porteur pour des structures publiques décentralisées, des partenaires et des communautés, qui puissent piloter le processus de changement ;
- Des ressources canalisées sur les autorités locales, les ONG, le secteur privé et d'autres parties prenantes compétentes pour leur permettre de mettre en œuvre des programmes et projets ;
- La facilitation et l'appui aux processus de gestion des connaissances, y compris les activités de suivi-évaluation, recherches et post-FDAL, car celles-ci sont critiques pour l'apprentissage et l'amélioration (Government of Zambia, 2012 ; Ministry of Health, 2011 and 2012).

Un complément d'information figure dans le Tableau 10.2.

Financement central

La plupart des programmes ATPC sont financés par des agences extérieures. Toutefois, le gouvernement, en qualité de porteur d'obligations³, a pour mandat de garantir un accès universel à l'assainissement. Il est important non seulement d'établir des mécanismes de coordination mais aussi de veiller à ce que les ressources adéquates (tant financières qu'humaines) soient attribuées de manière équitable aux différents niveaux et phases de l'ATPC (avant et après le déclenchement et après l'obtention du statut FDAL) afin d'actualiser ce mandat. Mais, même dans le cas d'un autofinancement, pour que l'ATPC soit mis en œuvre correctement et le statut FDAL préservé durablement, les ressources doivent être là où se trouve la merde ! Il est nécessaire de se demander où et dans quoi les ressources ATPC sont investies, et de considérer si le fait de rediriger plus de ressources du centre vers les premières lignes aurait un impact positif sur les résultats et sur leur durabilité.

Depuis l'adoption de la nouvelle constitution du Kenya, l'assainissement est désormais une question qui relève des autorités du comté. Auparavant, une grande proportion des ressources étaient consacrées aux activités nationales pour les réunions de coordination interagences, les ateliers, les voyages, les célébrations nationales du statut FDAL, le renforcement des capacités et la gestion des connaissances (voir le Tableau 10.1). Les activités au niveau national peuvent être très coûteuses, car elles font souvent appel à des technocrates qui exigent des indemnités élevées, des hébergements et des transports onéreux.

Tableau 10.1 Ventilation du budget de la campagne nationale pour un Kenya rural FDAL d'ici à 2013

	Déc. 2012 (millions de KES)	Juin 2013 (millions de KES)	Déc. 2013 (millions de KES)	Total (millions de KES)	Total (en millions US\$)
Services d'appui nationaux	348,83	678,55	555,69	1.583,08	18,63
Investissements au niveau de la province/district et du village	325	648	648	1.620,90	19,07

Source : Feuille de route de la campagne pour un Kenya rural FDAL d'ici à 2013 (Ministère de la Santé)

Jusqu'ici, aucune étude n'a été effectuée pour montrer les niveaux de financement à différents échelons institutionnels : national, infranational ou communautaire. Au Kenya, toutefois, la feuille de route FDAL a révélé que près de 50 pour cent des budgets étaient consacrés aux activités de niveau national. Le solde était partagé entre les activités infranationales, du district et du village. Les ressources consacrées au niveau communautaires sont minimales, et ce même pour les activités menant à l'obtention du statut FDAL, sans parler des activités post-FDAL.

Si la situation au Kenya commence à évoluer, les gouvernements nationaux n'ont pas besoin de se disputer les ressources limitées avec les structures décentralisées qui sont en première ligne et où se déroulent l'essentiel des activités portant sur l'obtention et la préservation du statut FDAL. Au lieu de cela, il est nécessaire de mobiliser et de décaisser des ressources qui sont requises pour appuyer les structures décentralisées dans leur mise en œuvre efficace et leur préservation des processus ATPC. Les mécanismes de financement ont besoin d'être bien coordonnés au sein des budgets départementaux du gouvernement ainsi qu'au sein des budgets des ONG. L'intégration de la programmation de l'ATPC (y compris les activités post-FDAL) dans les systèmes existants de santé publique est un autre rôle important du gouvernement national, afin d'établir le lien entre la santé et l'assainissement (Chambers and von Medeazza, 2014), et de veiller au maintien de la participation du gouvernement. Wijesekera et Thomas (2015) ont identifié le manque de volonté politique aux niveaux local et national pour intégrer la programmation de l'ATPC dans les stratégies de soins de santé comme l'une des trois raisons pour expliquer la régression observée après l'obtention du statut FDAL. La formation ATPC pourrait également être intégrée dans les cursus et la formation en santé publique à l'université et dans les écoles supérieures, ce qui serait un moyen économiquement efficace de créer les capacités requises pour l'ATPC. De tels efforts d'intégration faciliteraient aussi la prise en compte de l'ATPC dans les programmes de santé publique ainsi que dans les discours et les pratiques plus larges de développement communautaire.

Appui de la communauté du développement aux gouvernements nationaux⁴

L'ODD 6.a. est axé sur l'importance que revêt le soutien apporté à la programmation de l'assainissement national : « développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement ». Le fait de changer l'axe prioritaire d'une aide aux projets individuels et à court terme en une aide à la programmation nationale constituera un virage important pour aider à atteindre un accès universel et des résultats durables. Aider l'établissement de cadres administratifs robustes pour mettre en œuvre l'ATPC et y incorporer des activités post-FDAL, l'accompagnement, le renforcement des capacités et le réseautage, est un rôle important que la communauté du développement devrait jouer (Raeside, 2010 ; Soublière, 2010 ; Bongartz, 2014).

Mobiliser des ressources et un financement adéquats pour l'ATPC et les travaux post-FDAL est une fonction essentielle des gouvernements nationaux afin de garantir la durabilité. Toutefois, il n'existe que des mécanismes limités pour obliger les gouvernements à rendre des comptes quant à la question de savoir où et comment les ressources sont investies, et pour garantir qu'il y ait des allocations budgétaires majorées et un déploiement de personnel pour appuyer les processus ATPC post-FDAL. La communauté du développement peut appuyer et renforcer des mécanismes institutionnels, tels que la budgétisation participative et les plateformes citoyennes de redevabilité sociale, qui peuvent être utilisés aux niveaux national, infranational et local pour garantir des allocations budgétaires suffisantes et une responsabilité mutuelle renforcée. Jusqu'ici, il n'y a eu qu'un effort limité de la part de la communauté du développement pour inciter les gouvernements à être transparents et responsables ou pour égaliser la contribution des partenaires collaborateurs. La communauté du développement peut appuyer l'établissement de subventions assorties de conditionnalités et un soutien technique piloté par la demande pour les autorités infranationales, les ONG et les entrepreneurs.

Dans les pays où les structures sont décentralisées, comme le Kenya, l'accent devra être mis sur le plaidoyer pour un financement au niveau du comté, et les manques de moyens financiers et humains ont besoin d'être reconnus en toute honnêteté par les décideurs au sein du gouvernement national. Des questions d'équité à travers tout le pays auront besoin d'être prises en compte, sur la base des évaluations des taux de DAL, afin d'éviter les situations où un pays ou un district est mieux dotés en moyens qu'un autre. Convaincre les autorités, et notamment les ministères des finances, de la rentabilité du financement de l'ATPC post-FDAL, et de l'efficacité économique des activités ATPC est un élément essentiel pour la sécurisation des budgets dans un contexte de fonds limités et d'intérêts conflictuels⁵.

La communauté du développement peut aussi appuyer le renforcement des capacités liées au leadership dans les processus ATPC et dans leur direction. Jusqu'ici, la formation à l'ATPC s'est axée sur les aspects pratiques de l'ATPC. C'est pourquoi même le personnel infranational devrait apporter un leadership stratégique et avoir une vision à long terme qui considère l'ATPC au-delà de l'obtention du statut FDAL. Au lieu de cela, ils se sont axés sur les objectifs à court terme d'obtention de villages, et au mieux de chefferies ou de districts, au statut FDAL. À cette fin, et dans le cadre des recherches entreprises par le

Water Institute à l'Université de Caroline du Nord, ainsi que par Plan International USA et Kenya, un dossier ressources de gestion de l'ATPC (Fox *et al.*, 2013) a été élaboré. Au Kenya, le projet de recherches « Tester les approches de l'ATPC du point de vue de leur modularité » veut dire que les autorités locales peuvent sensiblement influencer le succès de l'ATPC (Crocker and Rowe, 2015) et évaluent donc à présent si le renforcement des capacités de gestion du personnel des administrations infranationales influence réellement les résultats de l'ATPC (Crocker and Venkataramanan, 2014)⁶.

Les membres de la communauté du développement ont rédigé des articles sur le fait que les ONG pouvaient jouer un rôle dans l'organisation et le courtage (Green, 2015) et que les bailleurs de fonds pouvaient favoriser la collaboration et la coordination entre les différents échelons et services du gouvernement (Hueso, 2015). Un accent plus marqué sur l'apprentissage et le partage afin d'influencer la prise de décisions pourrait contribuer à renforcer ces relations et permettrait d'éviter les doublons, comme on le fait au Kenya grâce au Comité de coordination interagences et aux groupes de travail thématiques, ou encore en Zambie grâce à l'Alliance WASH.

Les autorités locales et l'ATPC

Le premier rôle à assumer par les autorités locales devrait être la mise en œuvre. Une étude récente montre qu'au niveau des autorités locales, les programmes ATPC sont le plus souvent soutenus et mis en œuvre par des acteurs non gouvernementaux (Crocker *et al.*, 2015). Toutefois, dans plusieurs pays ayant des structures gouvernementales décentralisées bien établies, l'ATPC est mis en œuvre par le biais des agents de santé publique au niveau infranational (Crocker *et al.*, 2015). Au niveau local ou du village, les agents de santé communautaire (ASC) et les leaders naturels bénévoles jouent un rôle de premier plan. Toutefois, les capacités des autorités locales sont limitées. On déplore un manque de moyens humains et financiers, même avec le soutien des autorités nationales et d'autres partenaires collaborateurs. Les régions couvertes sont vastes et peu d'agents de première ligne disposent des moyens de transport nécessaires pour faciliter leur mouvement afin de réaliser les activités de contrôle et de suivi post-FDAL. Dans certains pays, les ASC sont tellement surchargés de travail qu'il leur est difficile de s'acquitter de leurs tâches de manière satisfaisante. Pendant ce temps, les leaders naturels qui sont passionnés et engagés, peuvent uniquement couvrir les zones qui sont dans le voisinage. Pour qu'ils puissent s'aventurer plus loin, il leur faudrait un moyen de transport et un appui supplémentaire, soit de la part du gouvernement soit de la part des ONG. Il y a aussi des questions concernant la manière de faire en sorte que les leaders naturels restent motivés et les incitations qui devraient être en place (voir Wamera, 2016, cet ouvrage).

Financement des autorités locales

Il faut un financement adéquat pour appuyer les nouvelles responsabilités et les activités qui incombent aux autorités locales (McCollum *et al.*, 2015), et il est important que ce financement soit réparti de façon équitable entre les comtés. Il est important que les gouvernements décentralisés donnent la priorité aux processus ATPC post-FDAL et qu'ils les provisionnent dans leur budget. De cette façon, les budgets de l'administration centrale tiendront compte des priorités et des propositions budgétaires des autorités locales ou décentralisées au moment d'attribuer les ressources. Les gouvernements décentralisés ont un rôle considérable à jouer pour influencer les allocations budgétaires et ils peuvent se livrer à un plaidoyer budgétaire pour obtenir des dotations accrues pour des activités ATPC, y compris des initiatives de durabilité post-FDAL. Ainsi par exemple, le Kenya dispose de directives en matière de budgétisation participative⁷. Si celles-ci sont utilisées correctement, il sera possible de tenir compte des plans d'action communautaires pour obtenir et conserver le statut FDAL, en garantissant ainsi des allocations suffisantes au niveau de l'administration nationale. En Zambie, les Comités de district en charge de l'eau, l'assainissement et l'éducation à l'hygiène participent à l'élaboration de plans de travail ATPC axés sur l'obtention de chefferies FDAL. Cette approche pourrait être élargie pour inclure des activités post-FDAL. Au Kenya, des feuilles de route FDAL sont en cours d'élaboration au niveau du comté, ce qui signifie qu'elles sont ancrées dans les réalités locales (Wijesekera and Thomas, 2015). Si c'est là une pratique prometteuse, des conseils seront nécessaires pour veiller à ce que des activités de durabilité post-FDAL soient incluses dans les feuilles de route des autorités décentralisées.

Des autorités locales qui aident l'action communautaire

Les autorités infranationales ou locales devraient organiser les bénévoles et leur fournir des ressources pour les aider à entreprendre des activités de contrôle, de suivi et de notification post-FDAL. Il devrait être possible d'externaliser ou de financer des organisations communautaires qui montrent qu'elles ont les compétences et l'engagement requis pour diriger différents aspects de l'ATPC au niveau local. Ces organisations communautaires peuvent être formées et mises en relation avec des équipes de gestion infranationales pour des examens périodiques et l'établissement de rapports. Des initiatives telles que les processus de microplanification récemment pilotés au Kenya par l'UNICEF et le ministère de la Santé (Singh and Balfour, 2015) peuvent favoriser le processus d'identification des groupes potentiels et des leaders naturels pouvant être mobilisés tout au long du processus ATPC, depuis l'avant-déclenchement jusqu'aux activités post-FDAL.

Les autorités décentralisées peuvent jouer un rôle important pour faciliter les relations et les interactions entre les groupes communautaires et l'administration nationale, et pour faciliter l'apprentissage, renforcer les capacités des organisations communautaires à décrocher et conserver le statut FDAL. Il s'agit de soutenir et d'accompagner les facilitateurs au niveau communautaire et les leaders locaux pour qu'ils gèrent l'ATPC à l'échelle et pour qu'ils se mobilisent dans des activités post-FDAL.

En Zambie, les comités de district en charge de l'eau, l'assainissement et l'éducation à l'hygiène (D-WSHE) travaillent avec des chefs et les aînés du village pour contrôler et suivre les activités ATPC. Ceci s'effectue à l'aide des ASC et des leaders naturels ou des « champions de l'ATPC ». Le suivi post-FDAL peut être intégré dans les stratégies et systèmes existants de soins de santé primaire des autorités locales, comme dans le cas du Kenya, où les ASC réalisent le suivi post-FDAL au sein des communautés et rendent des comptes aux autorités du comté (voir Wamera, 2016, cet ouvrage).

Une communauté du développement qui aide les autorités locales

L'aide aux autorités locales dans l'établissement des systèmes pour la planification locale et le suivi de la programmation ATPC est quelque chose que la communauté du développement peut faire, en particulier là où la prestation de services d'assainissement est décentralisée au niveau du comté, comme c'est le cas au Kenya. L'UNICEF, en consultation avec le ministère de la Santé, a mis au point un outil de microplanification (modèle de collecte de données assorti d'une base de données) qui a été déployé dans chacun des 47 comtés du Kenya. L'outil cartographie les étapes et le coût de l'obtention du statut FDAL (Singh and Balfour, 2015). Des initiatives comme celle-là doivent être élargies de manière à inclure les activités et le suivi post-FDAL, en recensant les coûts concernés, de manière à ce que des budgets adéquats soient attribués afin de garantir la durabilité.

Les structures communautaires et l'ATPC

L'ODD 6.b se concentre sur l'appui et le renforcement de la participation des communautés locales à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement. Il existe plusieurs institutions et structures locales influentes qui devraient être mobilisées pour garantir la durabilité et veiller à enraciner les nouvelles normes sociales. Toutefois, ces institutions critiques et ces influences clés au sein de la communauté doivent d'abord être identifiées. Dooley *et al.* (2016, cet ouvrage) montre comment l'analyse des réseaux sociaux peut servir à identifier les influences clés dans toutes les sections de la communauté dans le cadre du processus de pré-déclenchement. Ces personnalités et ces institutions locales ont besoin d'être appuyées avant l'obtention du statut FDAL – et par la suite – si l'on veut garantir la pérennité du statut FDAL (Wamera, 2016, cet ouvrage). Nous explorons plus bas ce que pourrait être leur rôle et le soutien dont ils ont besoin de la part des autorités locales et des partenaires de développement.

Il est important de mobiliser les institutions et les structures communautaires telles que les écoles, les institutions religieuses, les organisations communautaires, les groupements de femmes, les groupes existants de promotion de la santé et les médias locaux, notamment pour les activités et le suivi post-FDAL (Wamera, 2016, cet ouvrage). Elles ont besoin d'être identifiées durant la phase de pré-déclenchement. Par exemple, les chefs religieux et spirituels respectés par la communauté peuvent être encouragés à prêcher et à déclencher leurs congrégations et leurs fidèles pour les inciter à abandonner la DAL et à adopter un comportement d'hygiène et d'assainissement approprié (Balfour *et al.*, 2014 ; WSSCC, 2015). En Zambie, les rôles des Safe Motherhood Action Groups (SMAG), des ASC et des bénévoles sont actuellement redéfinis (Wiscot Mwanza, communication personnelle). Les structures décentralisées reconnaissent le rôle important que peuvent jouer ceux qui sont plus proches des communautés, non seulement durant le déclenchement mais aussi pour garantir la pérennité du statut FDAL. Elles forgent des relations de coopération entre le personnel en première ligne de l'administration dans les prestations de services de santé et les autres acteurs communautaires. Le travail commun des ACS et des bénévoles indemnisés⁸ exerce un impact considérable sur la gestion des maladies, la consolidation des prestations de services et le renforcement des capacités des communautés (Wiscot Mwanza, communication personnelle).

En Zambie, la structure de leadership traditionnel a compensé les faiblesses des autorités locales en renforçant les actions FDAL. Les chefs, les aînés des villages et les leaders naturels sont les champions de l'ATPC. Les chefs déclenchent un changement de comportement en matière d'assainissement dans leur chefferie. Les hommes et femmes chefs de village assurent le contrôle et le suivi dans leur propre village ainsi que dans les villages voisins. Lorsque les chefs « adhèrent » au concept et au processus de l'ATPC, ils veillent à ce que tous les aînés des villages dans leur chefferie rejoignent le mouvement et l'intègrent dans leurs routines de travail journalières, sans nécessiter de ressources extérieures. Investir dans l'édification d'un mouvement de chefs traditionnels et de leaders naturels ou de champions peut contribuer sensiblement à la pérennité de l'ATPC. La structure de leadership traditionnel est particulièrement robuste en Zambie. De même, des leaders communautaires respectés peuvent se révéler plus difficiles à trouver dans d'autres contextes. Il est également important de ne pas présumer que des leaders traditionnels feront toujours des leaders naturels convenables (Bardosh, 2015). Le fait de ne sélectionner que des gens de pouvoir au sein de la communauté peut renforcer les inégalités sociales existantes et cela pourrait déboucher sur l'exclusion des personnes pauvres et des groupes marginalisés de la communauté.

Les autorités décentralisées peuvent mobiliser des ressources issues de la communauté de développement pour appuyer les institutions locales existantes qui, à leur tour, soutiennent l'engagement post-FDAL. Pour l'heure, très peu d'argent est alloué aux efforts locaux, par exemple, pour faciliter les chefs locaux, les leaders naturels et les champions communautaires qui jouent un rôle crucial dans la pérennité du statut FDAL. Avec un soutien approprié des autorités locales et de la communauté du développement, ils pourraient acquérir plus de confiance et se montrer très efficaces.

Activités post-FDAL

Nous devrions nous montrer prudents lorsque nous recommandons des activités post-FDAL ; des recherches formatives sont indispensables lors de la conception ou de la sélection des activités les plus efficaces. Toutefois, quelques suggestions d'activités post-FDAL sont présentées ci-dessous :

- Les médias populaires, notamment le théâtre pédagogique participatif, constituent un outil puissant pour œuvrer à un changement de comportement piloté par la communauté. Afin d'ancrer de bonnes pratiques d'hygiène dans la vie quotidienne de la communauté, les agents publics en première ligne, les enseignants et les chefs communautaires peuvent être encouragés et aidés à s'impliquer dans des groupes de théâtre populaire qui présentent des saynètes sur des thèmes liés à l'assainissement.
- Dans le comté Siaya au Kenya, le groupe de jeunes TACI, en collaboration avec Plan International Kenya, s'est impliqué avec ses communautés pour utiliser le théâtre, la poésie, les chansons et les danses traditionnelles pour accentuer la sensibilisation de l'opinion. Ils le faisaient déjà avant même d'être exposés à l'ATPC, mais après avoir découvert cette approche, ils ont inventé des pièces qui sont présentées aux communautés lors du déclenchement et après l'obtention du statut FDAL.

- Plan International Kenya a aussi recruté une compagnie locale « Vitimbi » qui a produit une série de pièces qui ont été diffusées à la télé et qui ont touché plus de 4 millions de spectateurs à travers le pays. L'accent est mis sur l'élimination de la DAL et le maintien d'une bonne hygiène (Bongartz *et al.*, 2010). Des réflexions nourries et le renforcement des nouvelles normes contribuent à changer les comportements et les pratiques.
- Les auteurs peuvent être aidés à composer des poèmes et des chants populaires, basés sur leur appréciation du contexte local ; ces morceaux choisis peuvent être présentés durant les réunions, lors d'une occasion particulière ou d'une célébration. Des champions peuvent aussi être identifiés parmi les jeunes et les enfants et impliqués dans des activités publiques, telles que des rassemblements particuliers.
- Au Kenya et en Zambie, en collaboration avec des chaînes de télévision et de radio locales, des émissions ont été diffusées pour inviter le public à dialoguer sur le thème des comportements d'hygiène et des normes ATPC. Des documentaires explicites peuvent être des déclencheurs importants de débats sur l'hygiène et la promotion d'un changement de comportement. Ceux qui investissent dans l'ATPC au-delà de l'obtention du statut FDAL pourraient aussi envisager d'équiper les leaders naturels et les jeunes de compétences en photographies et en vidéos pour qu'ils puissent produire des supports de déclenchement qu'ils pourraient utiliser lors des exercices de suivi.

Le Tableau 10.2 résume les rôles et responsabilités à différents niveaux concernant le renforcement des capacités, le financement et le plaidoyer pour un engagement post-FDAL. Il montre aussi l'appui que la communauté du développement pourrait fournir aux autorités nationales et locales et aux institutions communautaires.

Tableau 10.2 Résumé du rôle des différents niveaux gouvernementaux et du rôle de la communauté du développement

<p>Autorités nationales (par le biais du ministère technique compétent et des ministères d'appui, p. ex. finances et planification) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer une vision et une orientation politique ; • Assurer la coordination interagences ; • Apporter un soutien budgétaire et assurer les décaissements ; • Relier les autorités décentralisées aux opportunités de financement ; • Définir ce que veut dire post-FDAL ; • Associer les activités post-FDAL à un programme de développement plus large ; • Soutenir la gestion des connaissances. 	<p style="text-align: center;">Appui de la communauté du développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les autorités locales et nationales dans la planification et le suivi de la planification, y compris les activités post-FDAL ; • Faciliter et nouer des relations entre les différents échelons gouvernementaux et les parties prenantes ; • Soutenir et renforcer l'élaboration de mécanismes de redevabilité ; • Plaidoyer politique et budgétaire pour garantir un cadre institutionnel favorable et un soutien budgétaire adéquat post-FDAL ; • Soutenir des recherches fondées sur la preuve, par exemple sur la rentabilité des activités post-FDAL ; • Soutenir le renforcement des capacités du personnel à différents échelons du gouvernement en matière de gestion de l'ATPC post-FDAL ; • Soutenir des solutions et des initiatives locales qui favorisent la pérennité post-FDAL ; par exemple, la conception participative de solutions d'assainissement.
<p>Autorités décentralisées (province, comté, district) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vision au niveau micro, planification opérationnelle et budgétisation des activités post-FDAL ; • Orientation et surveillance de la mise en œuvre ; • Renforcement des capacités ; • Suivi et supervision ; • Administration des subventions post-FDAL destinées aux organisations communautaires et aux ONG ; • Production de rapports sur les plans et objectifs. 	
<p>Communauté (institutions et structures communautaires au niveau du quartier, de la chefferie, du site et du village) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de plans d'action communautaires post-FDAL ; • Mise en œuvre des projets ; • Suivi et contrôle de la situation post-FDAL au niveau local ; • Facilitation des échanges et réunions de réflexion au sein des communautés et entre elles ; • Production de rapports sur les résultats destinés aux autorités décentralisées ; • Liaison avec les techniciens de santé publique, les agents publics en première ligne, les artisans et les entrepreneurs afin d'améliorer les installations. 	

Conclusion

Les ODD donnent l'occasion de définir les rôles et les responsabilités des acteurs et des institutions clés pour arriver à un assainissement durable pour tous. Comme décrit dans ce chapitre, les processus post-FDAL visant à garantir la durabilité du statut FDAL doivent être ancrés dans les procédures et systèmes gouvernementaux depuis les échelons nationaux jusqu'au niveau communautaire. C'est là un défi complexe qui fera intervenir différents niveaux de gouvernement pour assumer des rôles clairement définis et qui devront collaborer étroitement pour veiller à se soutenir et se renforcer mutuellement. La communauté du développement peut jouer un rôle crucial en aidant les pouvoirs publics à définir leurs rôles, en facilitant les relations et en renforçant les capacités de gouvernance et de redevabilité à tous les niveaux. Il est aussi essentiel de garantir une participation sérieuse des communautés et d'impliquer tous leurs membres.

Il y a donc du pain sur la planche en termes de renforcement des capacités et pour mettre en place un changement institutionnel. Cela nécessite plus qu'une simple formation en compétences. Cela exige beaucoup en termes de dynamique de pouvoir, d'attitudes, d'état d'esprit et de comportements des individus qui constituent les institutions. Et les institutions elles-mêmes pourront se montrer réticentes et prendre plus de temps pour changer. Nous avons besoin d'en savoir plus sur la façon d'effectuer ce changement institutionnel et sur les incitations requises pour s'assurer que le changement soit durable. Les expériences et l'apprentissage ont besoin d'être documentés. Organiser ou participer à des événements qui réunissent des acteurs clés de différents niveaux à des fins de partage et d'apprentissage serait une façon comme une autre de commencer à explorer les possibilités⁹. Le fait d'exposer les gens aux réalités des défis auxquels les agents de terrain sont confrontés pourrait être une autre façon de valoriser ce genre d'événements. L'apprentissage pratique tel que les « immersions » et la réflexion sur de telles réalités pourraient les inciter à prendre des décisions radicales susceptibles d'appuyer et de nourrir le changement.

À propos de l'auteur

Samuel Musembi Musyoki est directeur national chez Plan International Zambie. Il est titulaire d'une licence en anthropologie décernée par l'Université de Nairobi et d'une maîtrise en études du développement de l'Institut international des études sociales de La Haye aux Pays-Bas. Par le passé, il a travaillé comme directeur stratégique des programmes chez Plan International Kenya et à l'Institute of Development Studies au Royaume-Uni. Il est co-éditeur de l'ouvrage *Si la merde m'était contée : l'ATPC en Afrique*.

Notes de fin

1. Parmi les pays qui font figurer l'ATPC dans leurs stratégies nationales figurent le Bénin, le Cameroun, le Cambodge, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, l'Indonésie, le Kenya, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, le Pakistan, les Philippines, le Sénégal, la Sierra Leone, le Togo et la Zambie. Beaucoup de pays ont maintenant rédigé des directives nationales en matière de vérification et de certification ; certaines sont disponibles ici <http://www.communityledtotalsanitation.org/resource/national-protocols-and-guidelines-verification-and-certifi> [consulté le 4 septembre 2015].

2. Les comités de coordination interagences supervisent la mise en œuvre dans des secteurs spécifiques, par exemple l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH), l'éducation ou la santé. L'ATPC est devenu une sous-thématique avec un groupe de travail dédié.
3. Un « porteur d'obligations » dans le contexte de l'assainissement signifie que les « gouvernements ont l'obligation de respecter, de protéger et d'honorer le droit à l'assainissement, en utilisant le maximum de ressources disponibles pour réaliser progressivement ce droit » (COHRE *et al.*, 2008: 2).
4. Cela englobe les ONG internationales, les organisations de la société civile, les agences de l'ONU et les agences de bailleurs de fonds.
5. À propos des programmes d'agents de santé communautaire (ASC), qui pourraient éventuellement être impliqués dans un suivi post-FDAL (voir Wamera, 2016, cet ouvrage), une étude de rentabilité menée au Kenya, en Indonésie et en Éthiopie a indiqué que « les programmes d'ASC lorsqu'ils travaillent avec une équipe intégrée soutenue par le système de santé ont de fortes chances d'être économiquement efficaces » (McCollum *et al.*, 2015: 8).
6. <http://waterinstitute.unc.edu/clts/>
7. La budgétisation participative est un processus par le biais duquel les citoyens ont une occasion sans précédent de définir des priorités de développement, de décider du programme et de surveiller les dépenses au sein de leurs communautés. Au-delà du suivi budgétaire, la budgétisation participative est un processus par le biais duquel la population décide de la destination de tout ou partie des ressources publiques disponibles. Voir <http://www.fahamu.org/Participatory-Budgeting>
8. Il est donné des bicyclettes aux bénévoles pour leur permettre de se déplacer ; ceci est lié à des opportunités de génération de revenu et d'autonomisation économique ; ils ont aussi la chance de participer à des visites d'échange et à une formation.
9. Cela se produit dans plusieurs pays, par exemple au Ghana (www.communityledtotalsanitation.org/resource/taking-stock-clts-implementation-ghana) et au Nigéria (www.communityledtotalsanitation.org/country/nigeria). En Indonésie, le TSSM a introduit des Bilans annuels d'apprentissage des parties prenantes inter-districts pour dresser une comparaison des progrès entre les districts, faire une analyse participative de l'apprentissage tiré des expériences de mise en œuvre et partager des leçons, des connaissances et du savoir-faire entre districts (Mukherjee, 2016, cet ouvrage). D'un point de vue régional et mondial, la CLTS Knowledge Hub (www.communityledtotalsanitation.org) organise des événements d'échange et d'apprentissage et des ateliers tout au long de l'année pour permettre aux gens concernés et intéressés par l'ATPC de mettre en commun des expériences, des problèmes et des innovations.

Références

- Balfour, N., Otieno, P., Mutai, C. and Thomas, A. (2014) 'CLTS in Fragile and Insecure Contexts: Experience from Somalia and South Sudan', *Eastern and Southern Africa Sanitation and Hygiene Learning Series*, UNICEF, New York NY, <http://www.unicef.org/esaro/WASH-Field-CLTS-low-res.pdf> [accessed 1 February 2016].
- Bardosh, K. (2015) 'Achieving "total sanitation" in rural African geographies: poverty, participation and pit latrines in Eastern Zambia', *Geoforum*, 66: 53–63 <<http://dx.doi.org/10.1016/j.geoforum.2015.09.004>>.

- Bongartz, P. (2014) 'CLTS in Africa: trajectories, challenges and moving to scale', in P. Cross and Y. Coombes (eds) *Sanitation and Hygiene in Africa: Where do We Stand?*, IWA Publishing, London and New York, www.iwaponline.com/wio/2013/wio2013RF9781780405421.pdf [accessed 11 September 2015].
- Bongartz, P., Musyoki, S.M., Milligan, A. and Ashley, H. (2010) *Tales of Shit: Community-Led Total Sanitation in Africa*, Participatory Learning and Action Notes 61, Institute for Environment and Development, London.
- Cavill, S., Roose, S., Stephen, C. and Wilbur, J. (2016) 'Putting the hardest to reach at the heart of the SDGs', in P. Bongartz, N. Vernon and J. Fox (eds.) *Sustainable Sanitation for All: Experiences, Challenges, and Innovations*, Practical Action Publishing, Rugby.
- Chambers, R. (2012) 'Discrimination, duties and low hanging fruit: Reflections on equity', blog on CLTS website, 12 January, www.communityledtotalsanitation.org/blog/discrimination-duties-and-low-hanging-fruitreflections-equity [accessed 15 September 2015].
- Chambers, R. and von Medeazza, G. (2014) *Reframing Undernutrition: Faecally- Transmitted Infections and the 5 As*, IDS Working Paper 450, Institute of Development Studies, Brighton.
- COHRE, SDC, UN-HABITAT and WaterAid (2008) *Sanitation: A Human Rights Imperative* http://www.sswm.info/sites/default/files/reference_attachments/COHRE%202008%20Sanitation%20a%20human%20rights%20imperative.pdf [accessed 1 February 2016].
- Crocker, J. and Rowe, E. (2015) *Community-led Total Sanitation in Kenya: Findings from a Situational Assessment*, The Water Institute, University of North Carolina, Chapel Hill, <http://www.communityledtotalsanitation.org/files/SituationalAssessmentKenya.pdf> [accessed 1 February 2016].
- Crocker, J. and Venkataramanan, V. (2014) *Testing CLTS Approaches for Scalability: Project Briefing*, 37th WEDC International Conference, Hanoi, Vietnam.
- Crocker, J., Bogle, J. and Rowe, E. (2015) *Community-led Total Sanitation Research Brief: Implementation Context in Kenya, Ghana and Ethiopia*, The Water Institute, University of North Carolina, Chapel Hill.
- Dooley, T., Maule, L. and Ntulo, M. (2016) 'Using social norms theory to strengthen CATS impact and sustainability', in P. Bongartz, N. Vernon and J. Fox (eds.) *Sustainable Sanitation for All: Experiences, Challenges, and Innovations*, Practical Action Publishing, Rugby.
- Fox, J., Chepleting, S. and Owuor, D. (2013) *Managing CLTS: A Facilitator's Resource Pack*, Plan International, www.communityledtotalsanitation.org/resource/managing-clts-facilitator-resource-pack [accessed 1 February 2016].
- Government of Zambia (2012) *3 Million People Sanitation Programme*, Ministry of Local Government and Housing, Government of Zambia, http://www.unicef.org/zambia/washe_12210.html [accessed 1 February 2013].
- Green, D. (2015) *Fit for Future? Development Trends and the Role of International NGOs*, Oxfam Discussion Paper, <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/fit-for-the-future-development-trends-and-the-role-of-international-ngos-556585> [accessed 27 November 2015].

- Hueso, A. (2015) 'Opportunities, challenges and priorities on the road towards universal access to sanitation by 2030: Summary of evidence from an expert consultation', presented at the 2015 World Water Week in Stockholm, http://programme.worldwaterweek.org/sites/default/files/summary_sanitation_sector_2030.pdf [accessed 4 September 2015].
- McCollum, R., Otiso, L., Mireku, M., Theobald, S., de Koning, K., Hussein, S. and Taegtmeyer, M. (2015) 'Exploring perceptions of community health policy in Kenya and identifying implications for policy change', *Health Policy and Planning*, 31(1): 10–20 <<http://dx.doi.org/10.1093/heapol/czv007>>.
- Ministry of Health (2011) National ODF Malawi 2015 Strategy, National ODF Task Force, Malawi, Government of Malawi, http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/ODF_Launch_Leaflet.pdf [accessed 24 February 2016].
- Ministry of Health (2012) *ODF Rural Kenya by 2013 Campaign Roadmap*, Ministry of Health, Government of Kenya, Nairobi.
- Mukherjee, N. (2016) 'Building environments to support sustainability of improved sanitation behaviours at scale: levers of change in East Africa', in P. Bongartz, N. Vernon and J. Fox (eds.) *Sustainable Sanitation for All: Experiences, Challenges, and Innovations*, Practical Action Publishing, Rugby.
- Patkar, A. (2014) 'Getting to everyone, everywhere: New operating principles for an old reality', speech at Brisbane WASH Conference, 25 March, www.communityledtotalsanitation.org/resource/getting-everyone-everywhere-new-operating-principles-old-reality [accessed 15 September 2015].
- Patkar, A. and Gosling, L. (2014) 'Equity and inclusion in sanitation and hygiene in Africa', in P. Cross and Y. Coombes (eds) *Sanitation and Hygiene in Africa: Where do We Stand?* IWA Publishing, London and New York.
- Raeseide, A. (2010) 'Participatory development approaches need participatory management!' *PLA Notes*, 61, 109–118.
- Singh, S. and Balfour, N. (2015) *WASH Field Note: Micro-Planning for CLTS: Experience from Kenya*, UNICEF Eastern and Southern Africa Sanitation and Hygiene Learning Series, UNICEF, www.unicef.org/esaro/WASH-Field-Microplanning-low-res.pdf [accessed 14 September 2015].
- Soublière, J-F. (2010) 'Adopting CLTS. Is your organisation ready? Analysing organisational requirements', *PLA Notes*, 61, 119–128.
- Wamera, E. (2016) 'Who is managing the post-ODF process in the community? A case study of Nambale District in Western Kenya', in P. Bongartz, N. Vernon and J. Fox (eds.) *Sustainable Sanitation for All: Experiences Challenges and Innovations*, Practical Action Publishing, Rugby.
- Wijesekera, S. and Thomas, A. (2015) 'Taking stock: reaching the bottom billion – beyond open defecation', *Waterlines*, 34.3: 206–9 <<http://dx.doi.org/10.3362/1756-3488.2015.020>>.
- Wilbur, J. and Jones, H. (2014) 'Disability: Making CLTS Fully Inclusive', *Frontiers of CLTS: Innovations and Insights* 3, Institute of Development Studies, Brighton, www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/media/Frontiers_of_CLTS_Issue3_Disabilities.pdf [accessed 15 September 2015].
- WSSCC (2015) *Global Sanitation Fund: Progress Report 2014*, WSSCC, Geneva, http://wsscc.org/wp-content/uploads/2015/06/global_sanitation_fund_progress_report_2014_web.pdf [accessed 14 September 2015].